



Arnaque automobile

Par Gerald01

Bonjour, je me permets d'écrire ici car je suis très en colère et outre le fait, peut-être, de me faire du bien est-il possible d'aller plus loin dans mes démarches.

Au mois de mars 2022 j'ai signé un contrat avec une sté basée Au Grand Bournand concernant la reconstruction et la livraison d'une voiture de collection. Comme évoqué dans le contrat j'ai versé en temps, au centime près, l'acompte de 19900? pour ce véhicule. J'ai attendu le véhicule et contacté le vendeur sans arrêt. Finalement j'ai porté plainte et j'ai pris une avocate. Au tribunal l'arnaqueur n'était même pas présent. Je parle d'arnaqueur car une autre personne avait déjà eu ce désagrément et elle a porté plainte du coup les premiers symptômes de souci de livraison sont apparus avant même que je ne passe ma commande. Bref? Il perd au tribunal, je paye mon avocate, je paye un huissier pour lui dire qu'il peut faire appel, je paye un huissier pour lui dire qu'il me doit de l'argent et mon avocate me conseille de le mettre en liquidation judiciaire. Il le doit alors, avec le retard de livraison environ 30000?. Le liquidateur me fait savoir officiellement que cette personne n'a pas un sou sur sa sté et qu'aucun dédommagement est possible. Je reste planté là? J'ajoute que quand je téléphone à la gendarmerie qui est sensé l'entendre ils me disent qu'ils n'ont pas le temps ou pas de nouvelles? Bien sur cet escroc à démenagé et la plainte a suivi dans la gendarmerie où il vie maintenant. Pour finir je n'ai jamais rien dit sur les réseaux sociaux ou autre mais du coup je n'aurai pas de scrupule à donner son nom si ça peut faire avancer mon affaire.

La plus part du temps j'oublie mais parfois ça me rend fou de me dire que j'ai économisé et bossé comme un fou pendant qu'il se pavane toujours sur les réseaux.

Pensez vous qu'il y ai autre chose à faire pour récupérer au moins un peu d'argent